

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 206 Transmission des infections			
Code	PAIR2B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Françoise DREZE (francoise.dreze@helha.be) Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be) Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be) Françoise DREZE (francoise.dreze@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be) Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étude des agents infectieux et des maladies qui en découlent ainsi que des défenses de l'organisme est un prérequis indispensable à la compréhension de problèmes de santé d'origine microbienne, virale ou immuno-allergique et à leurs soins.

L'hygiène hospitalière et professionnelle se retrouve dans la majorité des indicateurs de qualité. Le manque de respect ou le non-respect des règles d'hygiène peut être à l'origine de nombreux problèmes de santé et compromettre l'efficacité des interventions de soins ainsi que la sécurité des clients, de leur entourage et des professionnels.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2, justifier les mesures de prévention et/ou de traitement des infections.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B06A	Microbiologie: bactériologie, virologie, parasitologie et immunologie	24 h / 2 C
PAIR2B06B	Hygiène professionnelle et hospitalière	18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B06A	Microbiologie: bactériologie, virologie, parasitologie et immunologie	20
PAIR2B06B	Hygiène professionnelle et hospitalière	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "Microbiologie : bactériologie, virologie, parasitologie et immunologie", et "Hygiène professionnelle et hospitalière" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Microbiologie : bactériologie, virologie, parasitologie et immunologie			
Code	5_PAIR2B06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Françoise DREZE (francoise.dreze@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE206 : Transmission des infections.

L'étude des agents infectieux et des maladies qui en découlent ainsi que des défenses de l'organisme est un prérequis indispensable à la compréhension de problèmes de santé d'origine microbienne, virale ou immuno-allergique et à leurs soins.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'UE206 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 206

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2, justifier les mesures de prévention et/ou de traitement des infections.

Objectifs de l'activité

1. Expliquer les différents mécanismes participant à la défense de l'organisme humain contre les infections, ainsi que leurs interactions, les troubles associés et leurs implications en matière de diagnostic.
2. Décrire la structure des microorganismes et des vers parasites, en comprendre le fonctionnement (nutrition, reproduction, cycle de vie, ...) et les implications en matière de diagnostic
3. Définir le vocabulaire spécifique aux mécanismes de défense de l'organisme, à l'étude des microorganismes et des vers parasites ainsi qu'à la microbiologie clinique
4. Pour les pathologies infectieuses étudiées, expliquez les causes ou les facteurs favorisants, les modes de contamination, les manifestations cliniques, les complications, les moyens diagnostiques et les possibilités thérapeutiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Microbiologie
 - Bactéries
 - Virus
 - Parasites - Mycètes - Helmintes - Protozoaires
 - Méthodes diagnostiques courantes
2. Défenses de l'organisme
3. Maladies infectieuses (Dr Chami)

Démarches d'apprentissage

Présentations magistrales, quiz interactifs et vidéos.

Incitation à l'auto-apprentissage.

Exercices du Faucher en classe.

Partage d'expériences (stage...)

L'étudiant est acteur par un travail régulier en présentiel, en préparation de certaines séances et/ou en prolongement d'autres.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilités de poser des questions, quiz en début de cours sur la matière déjà abordée.

FORMS d'évaluation formative.

Révisions avant épreuve évaluative certificative.

Sources et références

- Faucher N. (2019). Immunologie et microbiologie. Les éditions CEC.
- Marieb E.N., Hoehn K. (2019). Anatomie et physiologie humaines. Pearson.
- Prescott, Harley (2010). Microbiologie. de Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point

Liens vers articles et vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit sur 20 points (Q2).

Possibilité de capitaliser 2 points bonus dans la note de l'UE 206A (à additionner sur la note finale sur 20). Ces points seront attribués en fonction de la qualité du travail fourni lors d'un dispositif de 4 heures de cours (Q2).

En cas d'absence à ce dispositif de 4 heures, quel qu'en soit le motif, il ne sera pas possible à l'étudiant de récupérer les points bonus.

Par contre une fois attribués, les points bonus restent actifs pour le Q3.

Les étudiants dans leur année diplômante qui ont déjà suivi le cours dans les années académiques précédentes peuvent si il le souhaitent présenter l'examen en janvier. Il le sera sur la matière de 2022-2023 et sur les modalités d'un examen écrit (pas de possibilité de point bonus).

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 points sur 30 dans la note globale de l'unité.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Hygiène professionnelle et hospitalière			
Code	5_PAIR2B06B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE206 : Transmission des infections

L'hygiène hospitalière et professionnelle se retrouve dans la majorité des indicateurs de qualité.

Le manque de respect ou le non-respect des règles d'hygiène peut être à l'origine de nombreux problèmes de santé et compromettre l'efficacité des interventions de soins ainsi que la sécurité des clients, de leur entourage et des professionnels.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 206 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 206

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2, justifier les mesures de prévention et/ou de traitement des infections.

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Se positionner par rapport à des propositions et éventuellement les justifier
- Appliquer à une situation type les savoirs en lien avec les contenus du cours
- Au départ de la situation particulière d'un patient, justifier les mesures appropriées à adopter

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Recommandations pour la prévention des infections associées aux soins
- Les précautions générales et les précautions additionnelles en milieu septique et en milieu protégé
- Suppression de la transmission des germes

Démarches d'apprentissage

- Méthode expositive et application par des situations de soins
- Illustration par des supports audiovisuels et par des situations de terrains/ échanges

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices d'application qui préparent à l'examen.

Invitation des étudiants à une participation et à la prise de notes complémentaires au cours.

Sources et références

Recommandations CDC, CSS Belgique, OMS

Voir syllabus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus - Recommandations - notes sur la plateforme connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 10 points sur 30 dans la note globale de l'Unité d'enseignement

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).